

**RÉPONSES DU TRANSPORTEUR
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NUMÉRO 3
DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE
(« RÉGIE »)**

1 **1. Référence :**

- 2 (i) Pièce B-1- HQT-2, document 1, page 9 ;
3 (ii) Pièce B-4- HQT-13, document 1, page 4.

4

5 **Préambule :**

6 En référence (i) :

7 *« Le Transporteur précise d'emblée que la solution 1, qui consiste en l'ajout du 4e*
8 *transformateur au poste Ouimet, rendra cette installation à son étape ultime de*
9 *construction.*

10 *L'écart de coûts réside par ailleurs dans le fait que, outre les travaux standards*
11 *habituellement requis pour l'addition d'un transformateur, la solution 1 nécessiterait*
12 *des travaux civils importants et des ajouts additionnels d'équipements afin de rendre*
13 *l'installation normalisée. À titre indicatif, il faudrait effectuer les travaux suivants :*

- 14 • *Agrandir le terrain, ce qui impliquerait le déplacement du chemin d'accès ;*
15 • *Réaliser des travaux majeurs d'excavation et de nivelage de ce terrain*
16 *rocailleux ; et*
17 • *Construire des murs coupe son et des bassins de récupération d'huile sur les*
18 *transformateurs déjà en place. »*

19 En référence (ii) le Transporteur indique que les coûts paramétriques des travaux de
20 normalisation de ses actifs seraient de l'ordre de 5 M \$.

21

22 **Demande :**

23 **1.1** Dans l'éventualité où la solution 3 « ouest » était retenue, veuillez indiquer si
24 des travaux de normalisation du poste Ouimet seraient tout de même requis et
25 prévus. Si oui, veuillez préciser le coût et l'horizon de réalisation de ces
26 travaux. Si non, veuillez justifier.

27 **R1.1 Le Transporteur réitère respectueusement à la Régie que la**
28 **solution 3 retenue consiste en la construction d'un nouveau poste**
29 **Mont-Tremblant à 120-25 kV. Or, tel que mentionné à la pièce**
30 **HQT-13, Document 1 en réponse à la question 1.3 de la Régie, des**

1 travaux de normalisation du poste Ouimet, tel que cité en
2 référence (i), n'ont pas à être considérés pour la solution 3
3 puisqu'il s'agit d'un nouveau poste sur un nouveau terrain, ce qui
4 exclut par le fait même la réalisation desdits travaux. Cette
5 réponse est donc valable tant dans l'optique de la variante "ouest"
6 que "est" de la solution 3 puisque seul l'emplacement du poste
7 diffère.

8 Des travaux au poste Ouimet de la nature de ceux mentionnés en
9 référence (i) seront donc requis uniquement lorsqu'il y aura
10 addition du 4^e transformateur à ce poste. Actuellement, il n'y a
11 aucune addition de prévue au poste Ouimet sur l'horizon de la
12 période d'étude.

13 **1.2** Le cas échéant, selon la réponse à la question 1.1 veuillez indiquer si la
14 solution 3 « ouest » demeure la solution optimale ; veuillez expliquer.

15 **R1.2** Le Transporteur soumet d'abord à la Régie que la solution 3
16 variante "ouest", tel que formulée par la Régie dans la présente
17 question, n'est pas la solution optimale. En effet, la solution
18 optimale retenue par le Transporteur réside plutôt dans la variante
19 "est" de la solution 3. Le Transporteur réfère à cet égard la Régie à
20 la pièce HQT-4, Document 1 et, plus spécifiquement, à la pièce
21 HQT-12, Document 1 à la réponse 7.1 où il est explicitement fait état
22 de toutes les considérations prises en compte dans le choix de
23 l'emplacement du futur poste. Le Transporteur tient d'ailleurs à
24 rappeler que la solution qu'il préconise s'avère être la solution
25 optimale du point de vue environnemental et qui comporte le moins
26 d'impacts sur les propriétés privées.

1 **Outre les considérations sur le choix de l'emplacement du poste, le**
2 **Transporteur réitère que la solution 3 "est" demeure la solution**
3 **optimale puisqu'elle permettra d'alimenter la charge de ce territoire**
4 **au-delà de la période d'étude. Postérieurement à cette période, ce**
5 **nouveau poste Mont-Tremblant permettra également au**
6 **Transporteur de planifier les prochaines additions sur ce territoire**
7 **avec une plus grande exactitude. En d'autres termes, une fois le**
8 **développement du site Mont-Tremblant complété, la réalisation de**
9 **cette solution permettra de mieux cibler les développements**
10 **potentiels de croissance de la charge et ainsi effectuer les**
11 **investissements en croissance les plus appropriés dans les autres**
12 **postes.**

13 **Enfin, le Transporteur réitère que ce nouveau poste**
14 **Mont-Tremblant à 120-25 kV, d'une capacité ferme initiale de**
15 **67 MVA, permettra non seulement de réduire la charge du poste**
16 **Ouimet 120-25 kV actuel en deçà de sa capacité limite de transit,**
17 **mais aussi d'alimenter avec une plus grande fiabilité la charge de la**
18 **zone du Mont-Tremblant.**

19 **Le Transporteur et le Distributeur estiment que la solution 3 "est"**
20 **tel que plus amplement détaillée à la pièce HQT-5, Document 1,**
21 **correspond au scénario qui répond le mieux à l'ensemble des**
22 **enjeux liés à l'accroissement de la demande à court, moyen et long**
23 **terme et ce, pour un coût global actualisé net le moins élevé par**
24 **rapport aux autres solutions envisagées.**

25

26

1 **2. Référence :**

2 Pièce B-1- HQT-4, document 1, pages 9 et 10.

3

4 **Préambule :**

5 *« Ce nouveau poste Mont-Tremblant à 120-25 kV, d'une capacité ferme initiale de 67*
6 *MVA, permettra non seulement de réduire la charge du poste Ouimet 120-25 kV*
7 *actuel en deçà de sa capacité limite de transit, mais aussi d'alimenter avec une plus*
8 *grande fiabilité la charge de la zone du Mont-Tremblant. »*

9

10 **Demande :**

11 **2.1** Veuillez expliquer à quels égards la solution retenue présente un impact
12 supérieur sur la fiabilité du réseau que les deux autres solutions envisagées.

13 **R2.1** **De façon générale, les lignes de transport à haute tension, tel que**
14 **celles à 120 kV que l'on retrouve dans le projet sous étude, sont**
15 **plus fiables et robustes que les lignes de distribution. En effet, les**
16 **risques de panne sont plus élevés sur des lignes de distribution**
17 **que sur des lignes de transport à 120 kV.**

18 **Or, puisque le nouveau poste Mont-Tremblant à 120-25 kV sera**
19 **situé dans la ville de Mont-Tremblant où se trouvent les principaux**
20 **développements, la longueur des lignes de distribution s'en**
21 **trouvera diminuée, ce qui augmentera par conséquent la fiabilité**
22 **du réseau et la continuité de service.**

23 **À l'opposé, les deux autres solutions envisagées maintiendraient**
24 **en place les longues lignes de distribution existantes qui**
25 **présentent, par le fait même, une fiabilité moindre et un risque**
26 **accru de bris sur le réseau.**